

**LISTE ET ETAT DES FORETS CLASSEES, PERIMETRES DE
REBOISEMENT, PARCS NATIONAUX
ET ZONES CYNEGETIQUES DU BENIN**

**ANNEXE 2 : Liste et état des forêts classées, périmètres de reboisement, parcs nationaux
et zones cynégétiques du Bénin**

FORETS CLASSEES

DEPARTEMENTS	NOM	SUPERFICIE A L'ORIGINE (ha)	OBSERVATIONS
BORGOU-ALIBORI	TOUI-KILIBO	27.030	En cours de réhabilitation
	TCHAOUROU	1.100	A réévaluer
	TCHATCHOU-GOKANA	2.000	"
	BOKO	300	"
	N'DALI	4.721	"
	OUENOU-BENOU	30.000	"
	OUEME SUPERIEUR	107.542	"
	ALIBORI SUPERIEUR	224.200	"
	OUARI-MARO	50.000	"
	TROIS RIVIERES	259.500	"
	SAKAROU	240	"
	SOTA	43.000	A fait l'objet d'un projet
	GOUNGOUN	73.200	"
	GUENE	1.300	"
	TOTAL	824.133	
ATACORA-DONGA	MONTS KOUFFE	180.300	Installation anarchique des agriculteurs nationaux et togolais ; 1/3 occupé. Exploitation frauduleuse de bois d'œuvre (surtout Khaya). Réserve partielle de faune.
	BASSILA	2.500	Pratiquement inexistante ; il reste seulement des plantations et quelques galeries. Fait l'objet d'un projet (PRRF de Bassila)
	KILIR	50	A évaluer
	BELEFOUNGO	1.300	"
	DOUNGA	250	"
	SAOUBOUKRO	84	"
	PENESSOULOU	5.470	Reste moins du 1/3 dont une partie reboisée en anacardiens.
	BIRNI	3.200	Pratiquement disparue. Reste une partie reboisée en teck et anacardiens.
	MEKROU	9.350	
	COLLINES DE KOUANDE	4.560	Intacte en raison de sa position dans des grès schisteux incultivables.
	ALIBORI SUPERIEUR (partie)	31.300	Peu attaqué parce que loin des centres de population
	OUEME SUPERIEUR (partie)	35.000	Forte pression de la part des agriculteurs – Réserve totale de flore.
	TOTAL	273.364	
ATLANTIQUE-LITTORAL	OUEDO	586	127 ha de plantation de teck et 110 ha de Cassia siamea.

	PAHOU	765	Anciennes plantations de filao (50 ha) d'eucalyptus et de Cassia siamea (2 ha). Reboisement de 513 ha par le Projet Plantation de Bois de Feu dans le Sud-Bénin
	LAMA-SUD	8.000	Reboisement en cours par le Projet Plantations de Bois de Feu dans le Sud-Bénin
	DJIGBE	4.300	Environ 3.900 ha de plantations de teck âgées de 30 à 40 ans font l'objet d'un plan d'aménagement et de travaux d'éclaircie par l'ONAB.
	TOTAL	13.651	
ZOU-COLLINES	AGRIMEY	2.800	2.133 ha plantés en teck entre 1950 et 1960. Ces plantations font l'objet d'un plan d'aménagement et de travaux d'éclaircie par l'ONAB
	LOGOZOHE	1.200	200 ha d'anacardiers plantés qui ont totalement brûlé. Savane boisée très convoitée.
	TOUI KILIBO	22.000	Plantations de teck (200 ha) et d'anacardiers (475 ha). Subit quelques pressions. Placeaux de recherche par l'Unité de Recherche Forestière.
	ACHERIGBE	3.150	Plantation d'environ 150 ha de teck Très convoitée mais bien protégée. Réserve partielle de faune.
	DAN	1.237	Plantation bien suivie de 200 ha de teck : mais pas d'aménagement.
	SAVALOU	1.015	Il reste moins de 500 ha. Plantations d'anacardiers en mauvais état.
	DASSA-ZOUME	2.645	Forêt de protection. Essais non suivis de diverses essences dont le fraké.
	LAMA NORD	8.250	Objet d'un reboisement intensif en essences de bois d'œuvre (surtout le teck) par le Projet – Développement Forestier.
	AGOUA	75.300	Plantation de 482 ha d'anacardiers dont 200 en bois état et une centaine qui ne produisent guère.
	OUEME BOUKOU	20.500	150 ha d'anacardiers en bon état sur 250 plantés à l'origine.
	TOTAL	138.097	
OUEME-PLATEAU	BONOU	197	En partie plantée en teck et fraké, bien conservée.
	SAKETE	60	Enrichie avec de l'hevea et un peu de teck. Quelques pénétrations.
	ITCHEDE	191	Plantations, il y a quinzaine d'années de teck (7 ha), fraké (2 ha) cedrela (2 ha), Déguerpissement des occupants illicites réalisé.
	KETOU	42.850	Un projet de reboisement en bois de feu sur ces deux forêts avec descente des produits sur le fleuve OUEME a été abandonné au profit des sites actuellement choisis par le Projet Plantations de Bois de Feu dans le Sud-Bénin
	TOTAL	43.298	

PERIMETRES DE REBOISEMENT

DEPARTEMENTS	NOM	SUPERFICIE	OBSERVATIONS
BORGOU - ALIBORI	Périmètre de Reboisement de Parakou	256	
	Périmètre de Reboisement de Kandi	250	Fortement dégradé
	TOTAL	506	
ATACORA-DONGA	Périmètre de Reboisement des Tanekas	1.090	Totalement occupé
	Périmètre de Reboisement de Natitingou	203	Totalement occupé
	TOTAL	1.293	
ZOU-COLLINES	Périmètre de Reboisement d'Abomey	173	Fortement dégradé
OUEME-PLATEAU	Périmètre de Reboisement de SEME	1.290	En bordure de mer. En cours de reboisement dans le cadre du Projet Plantations de Bois de Feu dans le Sud-Bénin
ATLANTIQUE-LITTORAL	Périmètre de Reboisement de l'Atlantique	900	Quelques vieilles plantations de Niaoulis. Filaos et cocotiers.
TOTAL		4.162	

PARCS NATIONAUX

DEPARTEMENTS	NOM	SUPERFICIE (ha)	OBSERVATIONS
BORGOU-ALIBORI	PARC NATIONAL DU "W"	502.050	L'aménagement de ces deux Parcs Nationaux fait l'objet de Projets gérés par le CENAGREF
ATACORA-DONGA	PARC NATIONAL de la PENDJARI	275 000	
TOTAL		777.050	

ZONES CYNEGETIQUES

DEPARTEMENTS	NOM	SUPERFICIE (ha)	OBSERVATIONS
BORGOU-ALIBORI	Zone cynégétique de la DJONA	225.000	Non amodiée
BORGOU-ALIBORI (partie)	Zone cynégétique de l' ATACORA	175.000	Amodiée depuis 1992
ATACORA-DONGA (partie)	Zone cynégétique de la PENDJARI	180.000	Amodiée depuis 1992
TOTAL		580.000	

RECAPITULATIF

DEPARTEMENTS	FORETS	PERIMETRES DE REBOISEMENT (ha)	PARCS NATIONAUX (ha)	ZONES CYNEGETIQUES (ha)	TOTAUX (ha)
BORGOU-ALIBORI - Superficie - nombre de massifs.	824.133 (14)	506 (2)	502.050 (1)	295.050 (2)	1.621.589
ATACORA-DONGA - Superficie - nombre de massifs	273.364 (12)	1.293 (2)	275.000 (1)	285.000 (1)	834.657
ZOU-COLLINES - Superficie - nombre de massifs	138.097 (10)	173 (1)			138.270
ATLANTIQUE-LITTORAL - Superficie - nombre de massifs	13.651 (10)	900 (1)			138.270
OUEME-PLATEAU - Superficies - nombre de massifs	43.298 (4)	1.290 (1)			44.588
MONO-COUFFO	-	-	-	-	-
TOTAUX : - Superficies (Nombre de massifs)	1.292.543 (44)	4.162 (7)	777.050 (2)	580.000 (3)	2.653.755 (56)
% de superficie par rapport à la superficie totale du pays	11,48 %	0,04 %	6,90 %	5,15 %	23,56 %

Comme l'indique le tableau récapitulatif, tous les Départements n'ont pas de Parcs Nationaux, de Zones Cynégétiques et de Périmètres de Reboisement à la fois comme c'est le cas des Départements de l'Alibori et de l'Atacora.

Le Département du Mono ne dispose par ailleurs ni de forêt classée, ni de périmètre de reboisement, ni de parc national, ni de zone cynégétique.